



« Le multilatéralisme : questions de méthode et cas belge (XIX^e-XXI^e siècles) »

Journée d'étude du Groupe de contact FRS-FNRS « Belgique et mondes contemporains »

17 avril 2026, Université de Liège (Salle comodale-Hedy Lamarr, 7, Place du XX-Août, Bâtiment central A1)

Comité organisateur

Michael Auwers, Chargé de travaux AGR, CEGESOMA (Bruxelles)
Vincent Dujardin, Professeur ordinaire UCLouvain
Michel Dumoulin, Professeur émérite UCLouvain / Académie royale de Belgique
Vincent Genin, Assistant ULiège et Chargé de travaux AGR, CEGESOMA (Bruxelles)
Catherine Lanneau, Professeur ordinaire ULiège

Comité scientifique

Catherine Lanneau
Vincent Genin
Michel Dumoulin

Vendredi 17 avril 2026

10h : Accueil des participants

10h15 : Vincent Genin (ULiège / CEGESOMA-AGR) : *Introduction générale. Le multilatéralisme et le cas de la Belgique. Bilan historiographique et méthodologique*

Présidence : Catherine Lanneau (ULiège)

11h00 : Thomas Briamont (ULiège) : *La politique de non-reconnaissance de la RDA, la Belgique et les institutions multilatérales.*

11h30 : Xavier Dabe (UCLouvain) : *La Belgique fédérale à Maastricht : vers une diplomatie à paliers multiples.*

12h00 : Débat

12h30-14h : Pause de midi

Présidence : Michel Dumoulin (UCLouvain / Académie royale de Belgique)

14h : Sacha Habibi (ULiège) : *La Belgique et le volet « droits de l'Homme » de la Coopération politique européenne.*

14h30 : Christophe Deprez (ULiège) : *La « compétence universelle absolue » en Belgique (1993-2003). Regard sur la Belgique et le droit international humanitaire aujourd'hui.*

15h : Corinne Schroeder (Archives nationales de Luxembourg) : *Les diplomates luxembourgeois, le multilatéralisme et la Belgique.*

15h30 : Débat

16h00-16h30 : Pause

16h30 : Edouard Xia (UCLouvain) : *La mondialisation et le multilatéralisme : leurs impacts sur la diplomatie belge depuis les années 1990.*

17h : *Conclusions*

Argumentaire

Depuis une quinzaine d'année, la montée de régimes politiques illibéraux (la Russie de Vladimir Poutine au premier rang) a contribué à une érosion ou du moins à une remise en cause profonde du multilatéralisme dans l'ordre international opérant de 1945 à la chute du mur de Berlin. Ce mode de dialogue entre les États (au moins trois) a pour but de réguler les tensions internationales et de favoriser la coopération ainsi que le recours au droit. Les conflits récents (Ukraine, crise de Gaza) ont suscité une efflorescence de réflexions à ce propos, de celles de Mark Mazower à la synthèse récente de l'ancien ministre et diplomate libanais Ghassan Salamé, *La Tentation de Mars* (Paris, Fayard, 2024), qui relève d'un genre illustré par le *Paix et guerre entre les nations* de Raymond Aron (1962), qui fut un succès international, et le bréviaire d'Henry Kissinger (il parlait d'Aron comme *my teacher* dans un texte fameux). Par exemple, dans un article publié le 21 janvier 2025 par l'Institut Montaigne, l'ancien ambassadeur de Grèce auprès de l'OCDE Georges Prévelakis propose une réflexion géopolitique, économique et historique afin de penser la manière dont l'OCDE pourrait être un agent actif du renforcement du multilatéralisme¹. L'élection de Donald Trump à la Maison Blanche n'a fait qu'accroître ce besoin de réfléchir au maintien du multilatéralisme : sa guerre commerciale éclair, dont

¹<https://www.institutmontaigne.org/expressions/sauver-le-multilateralisme-pour-une-ocde-geopolitique> (consulté le 17 février 2025).

les résultats peuvent s'avérer catastrophiques autant pour les Américains que pour d'autres zones du globe, un isolationnisme mêlé d'impérialisme (qu'il relève du *deal* ou de la véritable prédation territoriale) et une pression sur la contribution européenne à l'OTAN en sont les principaux symptômes.

Cette journée d'étude est organisée dans le cadre du projet FED-tWIN BEMULTILAT porté par Vincent Genin (Assistant ULiège, Maître de conférences, service d'Histoire de Belgique et de ses relations internationales du Pr. Catherine Lanneau, et Chargé de travaux CegeSoma-AGR, sous la supervision de Michael Auwers, Chercheur dans cette institution). Elle est une étape importante en vue de l'organisation d'une journée internationale, plus ambitieuse, autour de la problématique envisagée.

La journée se fixe au moins deux objectifs, qu'il conviendrait idéalement d'articuler au fil des travaux et des réflexions. Le premier est de mieux saisir l'état actuel du multilatéralisme, d'un point de vue méthodologique et de la catégorisation des enjeux qu'il sous-tend (points de vue historiques, politologiques, juridiques, etc.). Le second implique d'étudier plus précisément, en recourant à des archives inédites, comme celles des Archives Diplomatiques du SPF Affaires étrangères, ou en remontant à des sources imprimées (XIX^e-XXI^e siècles), la manière dont la Belgique s'est inscrite dans l'ordre international depuis son indépendance, en 1830. Petite économie ouverte au XIX^e siècle, pays neutre de manière permanente, perpétuelle et garantie, la Belgique a dû se frayer une place parmi les Puissances, jusqu'à la Première Guerre mondiale et la Conférence de la Paix de Versailles de 1919. Lors de celle-ci, elle fut cantonnée au rang des pays à « intérêts particuliers ». N'étant plus neutre (jusqu'en 1936) et désormais membre de la SDN, elle intègre une arène internationale de grande envergure, à Genève, dans le cadre de la sécurité collective. Petit pays, et parfois arbitre de contentieux internationaux, elle a cependant, par certains de ses représentants, donné plusieurs figures de proue de ce multilatéralisme, tels Paul Hymans (SDN), Ernest Mahaim (OIT), Camille Gutt (FMI), Fernand Dehousse (DUDH), Paul-Henri Spaak (OTAN, ONU, institutions européennes) ou Michel Hansenne (BIT). Aujourd'hui, la Belgique est membre (ou observateur) de la plupart des organisations multilatérales existantes (AIEA, Benelux, BIRD, CERN, CNUCED, CPA, CPI, FAO, OIT, OMS, OTAN, ONU, etc.).

Au regard de cette expérience et de cette histoire, il est pertinent de s'interroger sur les modes de présence et d'action, actuels et passés, de la Belgique au sein du système multilatéral, d'en saisir les ruptures, les continuités, les caractéristiques et les inflexions.

Axes potentiels de recherche

Les acteurs

Les médias

La machine diplomatique

Les multinationales

La banque

Le sport

Les échanges universitaires

L'environnement

L'*éthos* diplomatique belge